

## **Festival Couleurs d'Afrique 2019**

### **APPEL A CANDIDATURES AUX GROUPES ARTISTIQUES**

Le **Festival Couleurs d'Afrique** est un évènement d'envergure continentale initié par l'**Association Culture et Développement d'Ici et d'Ailleurs (CDIA)** pour le rayonnement de la culture africaine. Prévu pour avoir lieu **du 19 au 22 décembre 2019** à Porto-Novo en République du Bénin, ce nouveau marché des arts et de la culture africaine a pour objectifs :

- D'accompagner le développement de la professionnalisation des artistes et orienter la filière vers de nouveaux challenges à dimension régionale et internationale par le biais des formations, des rencontres professionnelles et d'échanges ;
- De faciliter le brassage culturel et développer un réseau régional entre les artistes et les professionnels de l'industrie musicale et des arts de la rue ;
- Permettre aux artistes béninois et africains d'augmenter leur visibilité et de s'exporter sur les marchés potentiels du monde entier ;
- Promouvoir le métissage musical et artistique entre les pays du sud et ceux du nord et favoriser l'émergence de nouveaux talents ;
- Favoriser le dialogue interculturel entre les peuples et développer des résidences artistiques entre différentes cultures.

Sont éligibles au titre du programme officiel, les artistes ou groupes d'artistes des disciplines artistiques ci-après : **Musique - Danse - Humour - Théâtre.**

Dossier de candidature :

- 1- Une lettre de candidature adressée au Délégué Général du Festival et le règlement du festival avec la date et signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »);
- 2- Trois (3) photos de scène ;
- 3- Un ou plusieurs liens de prestations ou performances en live (YouTube, Vimeo ou Facebook) ;
- 4- Un (1) dossier de presse comportant toutes les informations nécessaires ;
- 5- Une (1) fiche technique ;
- 6- Une (1) fiche de fonction du groupe avec les informations de passeports valides et la ville de départ du groupe ;
- 7- Un (1) lien de chaîne YouTube ou des vidéos en ligne.

***NB : Les documents transmis au comité d'organisation du festival demeurent la propriété de l'association CDIA qui s'engage à ne pas les exploiter à des fins commerciales.***

**Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail uniquement à l'adresse : [association.cdia@gmail.com](mailto:association.cdia@gmail.com) au plus tard le 30 août 2019.** La liste des groupes retenus sera publiée courant le mois d'octobre 2019.

# Festival International Couleurs d'Afrique

## REGLEMENT POUR LES ARTISTES

**R1** : L'association « **Culture et Développement d'Ici et d'Ailleurs** » propose une riche programmation valorisant la culture africaine dans les disciplines ci-après : Musique - Danse - Humour - Mode - Cinéma - Théâtre - Arts plastiques.

**R2** : Seuls les artistes ou groupes d'artistes et acteurs culturels professionnels existant depuis au moins trois (03) ans peuvent participer.

**R3** : Seuls les dossiers complets et envoyés dans la date limite seront pris en compte.

**R4** : La date limite d'envoi des dossiers de candidature est le 30 août 2019.

**R5** : Toute la documentation reçue par l'association devient sa patrimoine et feront usage promotionnel sans valeur marchande.

**R6** : Les résultats seront publiés courant le mois d'octobre et les artistes ou groupes d'artistes seront informés par e-mail uniquement.

**R7** : Tout élément fourni pour le présent appel à candidature ne sera pas renvoyé au candidat.

**R8** : La sélection sera effectuée par le comité de programmation du festival.

**R9** : Le comité d'organisation fournit le lieu de la prestation et met à la disposition des groupes sélectionnés l'équipement nécessaire au bon déroulement de leur prestation.

**R10** : La représentation des artistes sélectionnés est limitée à une durée de 45 minutes au maximum.

**R11** : Les artistes sélectionnés se produiront devant le public et les professionnels des disciplines concernées.

**R12** : Pour les artistes ou les groupes d'artistes sélectionnés, le comité d'organisation prendra en charge les éléments suivants pour six (6) personnes au maximum :

1. Hébergement en chambre pendant trois (3) nuitées au maximum avec petit déjeuner inclus pour les artistes ou groupes d'artistes internationaux,
2. Un déjeuner et un dîner,
3. Tous les déplacements locaux relatifs à la représentation,
4. Une accréditation donnant accès à toutes les activités du festival valable pendant la période du festival,
5. Intégration dans le catalogue officiel et sur les plateformes de communication du festival.

**R13** : L'inscription des artistes et des professionnels est gratuite et implique l'acceptation entière du règlement.

*Date et signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)*